

**PROCES VERBAL DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE**

**DU VENDREDI 17 AVRIL 2015**

Le Conseil Académique de la Vie Lycéenne s'est réuni le vendredi 17 avril 2015 à 9h30, au lycée professionnel Lumina Sophie, sous la présidence de Madame la Rectrice de l'Académie, Catherine BERTHO LAVENIR.

**Etaient présents :**

**- Représentants de l'administration**

Catherine BERTHO LAVENIR	Rectrice de l'Académie
Franck DARTIALH	Proviseur à la Vie Scolaire
Eugène BARBE	IA-IPR des établissements et de la Vie scolaire
Martin KALALA	Proviseur adjoint, LGT Bellevue
Danielle NONONE	Proviseure-adjointe, LGT Joseph Gaillard
Marie Dominique HEJOAKA	Proviseure adjointe, LPO La Jetée
Antoinise NANDOR	Conseillère Principale d'Education, LPO Hôtelier Nord Caraïbes
Thierry MONTANUS	Conseiller Principal d'Education, LPO Acajou 2
Evelyne LUC-CAYOL	Directrice de Centre d'Information et d'orientation du Lamentin
Muriel MARTIAL	Assistante sociale
Thivisiau ROHOU	Délégué Académique à la Vie Lycéenne

**- Représentante des Associations de parents d'élèves**

Jacqueline BODARD	Représentante FCPE (titulaire)
-------------------	--------------------------------

**- Représentants des lycéens :**

TAILAME	Vincent	LGT Victor Schoelcher	BTS MUC1
LARCHER	Aylis	LGT Joseph Gaillard	T STMG
COUTURIER	Ornella	LP André Alier	TGA1
PAYET	Benjamin	LP Dillon	TPCOM
OSTAN	David	LP André Alier	TPLT
CAROLE	Lauryn	LPO Acajou 2	T L
TRARIEUX	Léa	LGT Centre Sud	T L
LAVAU	Laurencia	LGT Centre Sud	T STMG
ZAPHA	Aude	LGT Centre Sud	T STMG
DOLLY	Soraya	LP Place d'Armes	T ARCU
FANCHONE	Sarah	LP Place d'Armes	2 VENTE
MODESTIN	Clémence	LPO Joseph Pernock	BTS (1ère année)
NOLBAS	Alicia	LPO Joseph Pernock	2nde
FERROL	Sacha	LPO Saint James	1ère STD2
TYBURN	Aurély	LP Frantz Fanon	2ASSP
LOUISOR	Alexis	LPO Joseph Pernock	T APR
LABEAU	Naomie	LGT Victor Schoelcher	2nde

## **-Invités :**

Abdenmour BIDAR	Chargé de mission à la laïcité au ministère de l'Éducation nationale
Olivier ARNOUX	Proviseur adjoint, LP Lumina Sophie
Manuela SILBANDE	Conseillère Principale d'Éducation, CLG R. Castendet
Karen BELORGANE	Professeur documentaliste, CLG R. Castendet
Alicia GROSOLE	Elève de 4 <sup>ème</sup> Elue CVC du CLG R. Castendet

## **Absents excusés:**

Daniel NISAS	Proviseur adjoint, LP Jean-Joseph Dumas
Ginette KECLARD	Proviseure, LP Dillon représentée par M. CURTON adjoint
Anne-Marie KANSE-LAHELY	Chef de division des moyens et de la vie de l'élève

## **ABSENTS :**

### **-Représentant du Conseil Régional**

Daniel ROBIN

### **-Représentants des Associations de parents d'élèves**

Patrice LAMOTTE	Représentant UPEM (titulaire)
Françoise DOLMEN	Représentante PEEP (titulaire)

### **- Représentant du Conseil départemental de la jeunesse (CDJ)**

Kévin FLORIAN (titulaire)

### **-Représentants des lycéens :**

LOUIS-MARIE	Johany	LGT Victor Schoelcher	T L
CONSTANTIN	Ashille	LGT Victor Schoelcher	T L
FANNY	Laurence	LGT Acajou 1	T L
PREVOST	Diana	LP Léopold Bissol	1ère TEBB

## **1 - Ouverture du CAVL par Madame la Rectrice**

Madame la Rectrice souhaite la bienvenue aux membres et invités du CAVL et salue la présence de Monsieur Abdenmour BIDAR, chargé de mission sur la Laïcité, de passage dans l'Académie. Elle cède la parole à Monsieur BIDAR qui remercie de sa présence Alicia GROSOL, membre du Conseil de vie Collégienne du CLG Roger Castendet, et intervient sur le **PRINCIPE DE LAICITE**.

### **Intervention de Monsieur BIDAR, chargé de mission sur la laïcité au ministère de l'Éducation Nationale**

Monsieur BIDAR adresse des félicitations aux élus lycéens et collégiens pour leur sens de l'engagement au service du « Vivre ensemble » dans l'école et la société. Puis il insiste sur l'importance et l'intérêt de s'engager pour porter les valeurs républicaines démocratiques. Il précise que Monsieur le Premier Ministre souhaite donner une priorité nationale à la lutte contre le racisme et les discriminations.

« Si notre société est ancienne, elle est surtout en attente de progrès relatifs à cette qualité du « Vivre ensemble ». Tant de chose restent à faire. La génération à venir doit travailler pour transmettre le flambeau ».

Il aborde **LE PRINCIPE DE LAÏCITE** : Une notion théorique ou abstraite ?

- *Quelle est sa vocation historique ?*
- *Que signifie t-il ?*
- *A quoi sert-il ?*

Monsieur BIDAR parle de la laïcité, sur un plan historique, théorique, puis concret en s'appuyant notamment sur la charte de la laïcité pour infléchir les actions possibles à développer avec les élèves au sein des établissements. Il conseille d'ouvrir une discussion dans les établissements sur les valeurs morales afin que chacun apporte une nourriture réflexive, morale, spirituelle et culturelle. Il lance donc plusieurs pistes possibles de travail en commun. Il souligne que le principe de laïcité est au service de la liberté car il garantit l'égalité entre les personnes de croyances différentes.

Pour Monsieur BIDAR, **LA REGLE D'OR D'HUMANISME** s'exprime dans toutes les communautés.

**Suite aux propos de M.BIDAR, Madame la Rectrice propose quinze minutes de discussion et d'échanges entre l'intervenant, les autres membres et les élèves.**

**M.TAILAME** (lycéen): «Ma responsabilité en tant qu'élus lycéen c'est d'ouvrir le débat par une question : « Qu'est-ce qui est important ? Ce qu'on porte sur la tête ou ce que l'on a dans la tête ? »

**Un chef d'établissement:** « il faut apprendre aux élèves à utiliser la Charte avec intelligence »

**M. BARBE** (IA-IPR-EVS): « La démocratie c'est le débat, c'est le propre de notre société française. Il faut se rallier pour réfléchir ensemble. L'École est chargée d'élever les élèves au-delà des préjugés familiaux. »

**Mme la Rectrice** : « Ce qui rend les discussions compliquées, c'est qu'il n'existe pas qu'une seule réponse réglementaire. Nous avons besoin de discuter et faire preuve de discernement pour comprendre les enjeux et donner sens à la discussion. C'est une composante de la laïcité ».

**Mme LUC-CAYOL** (directrice de CIO): « Quand on parle laïcité, il faut partager les lieux où l'on peut affirmer son appartenance ou pas. Il faut partager les choses quand on dit l'École laïque et la République laïque ».

**M. MONTANUS** (CPE): « Le règlement intérieur ne peut être hors du cadre réglementaire symbolisé par la Loi. Le discours de M. BIDAR a été clair, il faut échanger pour avoir une culture commune de la laïcité qui est un véritable outil pour débattre ».

**Melle TRARIEUX** (représentante au CNVL) : « Je me réjouis que Madame la Ministre de l'Éducation Nationale ait pris l'initiative de remettre dans les apprentissages l'enseignement des valeurs morales ».

## **2- Approbation du Procès-verbal du 4 décembre 2014**

- Approbation de l'ordre du jour du CAVL à l'unanimité.
- Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2014 à la majorité des votants.

## **3- Compte rendu Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL)**

Le 19 et 20 janvier 2015 s'est tenu le CNVL au Ministère de l'Éducation Nationale, le compte rendu lycéen a été communiqué aux membres du CAVL.

## 4 - Projets CVL/CAVL

### Projets CVL en établissements :

M. ROHOU, DAVL, récapitule les thématiques de projets CVL en établissements à partir d'un tableau.

Le cadre de vie représente 32.5% des projets CVL mis en place, la culture 21%, la santé 17%, la citoyenneté 14%, la sécurité routière 4.5%, le sport 4.5%.

La parole est donnée à M. KALALA, Proviseur adjoint au Lycée de Bellevue qui coordonne le projet inter CVL « Tournoi des six lycées » qui aura lieu le 13 mai 2015.

#### **a) Projets CAVL :**

- Promotion de la vie lycéenne : présentation du logo CAVL.
- Action des élus : carte du lycéen (réduction de prix dans certains lieux culturels et commerces)
- Questionnaire « bien être au lycée » suivi par une équipe de pilotage CAVL/CVL enquête qui permettra d'établir un diagnostic orientant les actions CVL/CAVL à venir.
- Semaine de l'engagement lycéen selon plusieurs pistes (démocratie scolaire – valorisation de la vie lycéenne lors des journées de prérentrée – intervention lors des portes ouvertes des lycées vers les 3<sup>ème</sup> – intervention dans les CLG lors des forums et élections des délégués.
- Créer des relations pérennes entre CVL et CVC.
- Promotion des CVC dans les autres CLG par les établissements témoins

#### **b) Formations inter CVL du 9 mars 2015 :**

- Formation à la méthodologie de projet et à la remontée de projets.
- Formation prévention harcèlement.  
Objectif : faire des élus lycéens des jeunes capables de repérer et d'agir face à une situation de harcèlement. 36 élus lycéens et 2 élus collégiens ont été formés.

#### **c) Compte rendu de la réflexion et du questionnaire sur l'usage de la cigarette électronique :**

- + de 53% des lycéens sont contre le vapotage dans les établissements
- 17% sont pour
- 30 % ne se prononcent pas.

#### **d) Rendez-vous :**

- 29 avril : commission d'attribution des fonds lycéens sur projets.
- Mai: Journée au Fort-St-Louis : Parcours citoyen avec le Colonel TISSIER, tuilage entre les élus de terminale et leurs suppléants.
- Mai: Constitution du vadémécum académique de la démocratie lycéenne.

## 5 - Questions diverses :

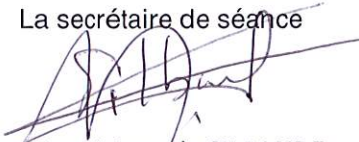
Aucune question n'est posée.

Monsieur le DAVL adresse ses remerciements aux participants et cède la parole à Madame la Rectrice pour clôturer la séance.

Madame la Rectrice déclare intéressant le travail mené collectivement. Elle souligne que les formations proposées sont vraiment attrayantes. Elle compte sur les élèves pour faire redescendre ce travail au sein des établissements par l'organisation d'actions (CVL – INTER CVL – CVL/CVC).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

La secrétaire de séance



Mme Manuela SILBANDE

La Présidente de séance



Mme Catherine BERTHO LAVENIR